

Les réponses des candidats à l'élection présidentielle :

François Bayrou, Olivier Besancenot, Christine Boutin, Jean-Pierre Chevènement, Jacques Chirac, Daniel Gluckstein, [Robert Hue](#), Lionel Jospin, [Arlette Laguiller](#), Jean-Marie Le Pen, Corinne Lepage, Alain Madelin, Noël Mamère, Bruno Mégret, [Jean Saint-Josse](#), Christine Taubira.

[Synthèse des réponses.](#)

Paris, le 5 mars 2002

Trois questions aux candidats à l'élection présidentielle

Madame, Monsieur,

En vous présentant aux suffrages de vos concitoyens vous contribuez à un moment important de notre vie démocratique et c'est pour certains d'entre nous l'occasion de mettre en lumière de façon privilégiée des questions qui nous tiennent à coeur en tant que professionnels mais aussi et surtout en tant que citoyens. Professionnels des bibliothèques, nous avons la conviction forte que les établissements dans lesquels nous exerçons, dans les universités, dans les collectivités territoriales, dans les grandes bibliothèques institutionnelles, jouent un rôle fondamental dans la conservation de la pensée mais aussi et surtout dans la diffusion et le partage des idées et de la connaissance et d'une certaine façon, ces établissements contribuent à la vie démocratique et au développement de la société.

C'est pourquoi nous souhaitons, dans l'attente d'un débat plus large et plus approfondi, vous poser trois questions essentielles à nos yeux.

1/ Les Bibliothèques - que leur tutelle soit l'État ou une collectivité territoriale - sont un lieu essentiel de la démocratisation de l'accès à toutes les formes de formation, d'information, de culture personnelle et de loisirs culturels. Contrairement à ce qui se passe dans un certain nombre de pays européens, et malgré les efforts considérables de ces vingt dernières années, elles souffrent encore en France d'un déficit important d'image et de considération auprès des décideurs, et par voie de conséquence, d'une cruelle absence de moyens. Pourtant, partout où des équipements modernes ont été développés, leur succès public est immense, et elles font preuve de leur efficacité dans la lutte contre toutes les formes de fracture sociale : maîtrise de la lecture, accès aux nouvelles technologies, brassage des cultures et des générations.

Quelles dispositions prendrez vous pour accroître les moyens des bibliothèques, et faites-vous de la mise en chantier d'une loi sur la Lecture publique une des priorités culturelles, éducatives et sociales de votre mandat ?

2/ Les Bibliothèques sont un instrument essentiel de l'égalité de tous dans l'accès à l'information et à la culture, garanti par la constitution : à cet effet, elles ont pour mission de mutualiser les coûts de l'accès aux biens culturels marchands et à l'information. Cette mutualisation nécessite, sous peine de coûts excessifs pour l'État comme pour les collectivités, des mesures d'exceptions au régime commun des droits d'auteurs. Ces exceptions sont prévues par les directives européennes, et plusieurs pays européens les ont transposées dans leur droit national.

Reprenez-vous à votre compte le travail effectué en 2001 par l'ensemble des partenaires de la chaîne du livre - auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires - pour régler le problème des droits légitimement réclamés par les auteurs, en améliorant la prise en charge de ces droits par la collectivité nationale et en éliminant définitivement toute tentative d'instaurer un droit de prêt à l'acte ou restant à la charge des collectivités territoriales ?

Proposerez-vous au Parlement la transposition dans notre droit national des exceptions prévues par la directive européenne sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information, notamment en ce qui concerne le droit d'accès aux documents numériques dans le cadre de la lecture publique, l'enseignement et la recherche ?

3/ Le développement rapide des bibliothèques en nombre, en surfaces et en offres de service ne s'est pas accompagné de la création du nombre de postes nécessaires. La part des emplois précaires y atteint 50%, dans les bibliothèques municipales notamment. Un très grand nombre de professionnels prendront leur retraite dans les huit ans qui viennent. La formation professionnelle, les statuts des fonctionnaires en poste, les modes de recrutement nécessitent de profondes réformes.

Quelles mesures comptez-vous prendre pour mettre fin à la situation difficile des professionnels des bibliothèques, aggravée d'année en année par une gestion malthusienne des effectifs ?

Nous vous remercions de nous permettre de publier vos réponses auprès de nos adhérents et de nos lecteurs.

Veillez croire, Madame, Monsieur à l'expression de nos salutations démocratiques.

Le Bureau national de l'ABF